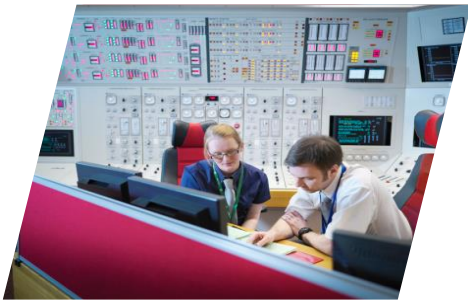


MASTÈRE SPÉCIALISÉ[®]

SÛRETÉ NUCLÉAIRE

campus d'Aix-en-Provence



La sûreté nucléaire correspond à l'ensemble des dispositions techniques et des mesures d'organisation relatives à la conception, à la construction, à la mise en service, au fonctionnement, aux modifications à l'arrêt et au démantèlement des installations nucléaires de base, ainsi qu'au transport des substances radioactives, prises en vue de :

- limiter leurs impacts sur le personnel, l'environnement et le public liés au fonctionnement normal, ainsi que ;
- prévenir les accidents ou d'en limiter les effets.

Ces démarches impliquent un ensemble de mesures de natures différentes couvrant aussi bien les aspects réglementaires, techniques, organisationnels que culturels.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des spécialistes, capables de :

- Définir une politique de maîtrise des risques nucléaires en intégrant les aspects réglementaires, techniques, organisationnels et les facteurs organisationnels et humains.
- Bâtir des démonstrations de sûreté.
- Être en capacité de répondre à des problèmes spécifiques de sûreté (confinement, contrôle commande, manutention, ventilation, radio protection, ...).
- Savoir préparer et rédiger un dossier de sûreté en vue de démontrer la maîtrise de la sûreté d'une installation.
- Promouvoir une culture de sûreté.

UN RÉSEAU DYNAMIQUE DE PARTENAIRES

EDF - CEA/Cad - IRSN - Orano - TechnicAtome - ONET Comex Nucléaire - SFEN -
Ministère de la Défense /SID - ITER -

**Un savoir-faire unique en réponse aux
besoins des entreprises.**



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

• LE CONTEXTE DU MÉTIER D'EXPERT EN SÛRETE NUCLÉAIRE

La terminologie

Les acteurs – les métiers

Les connaissances techniques (physique nucléaire, neutronique, physique des réacteurs, ...)

Les connaissances générales (principales filières, système de management intégré, ...)

Cadre réglementaire

• LE CONTOUR DU MÉTIER D'EXPERT EN SÛRETE NUCLÉAIRE

Les réacteurs REP (fonctionnement général, EPR, réacteurs de génération II)

Les autres installations nucléaires (ITER, les réacteurs de génération 4, cycles du combustible amont et aval, démantèlement, autres unités supports)

Le transport de marchandises dangereuses

• LE CONTENU DU MÉTIER D'EXPERT EN SÛRETE NUCLÉAIRE

Les méthodes d'analyse

La radioprotection

Les risques (dissémination, criticité, ...) et les accidents

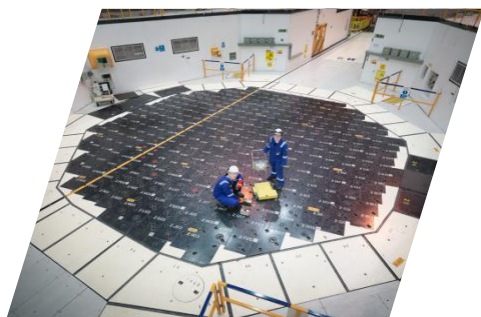
Les risques liés aux Facteurs Humains et Organisationnels (FHO)

Les risques liés à la Mise à l'Arrêt et au Démantèlement

Les rejets et effluents

Les déchets

• CONFÉRENCES ET VISITES



MODALITÉS D'ADMISSION ET INSCRIPTION

- **Admission** : dossier et entretien (lettre de motivation + C.V.)
- **Recrutement** :
 - Diplôme d'ingénieur (habilité par la CTI)
 - Diplôme de 3^e cycle ou diplôme équivalent de niveau Bac +5
 - Diplôme Bac +4 ou équivalent (Master 1), pour des auditeurs justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle
 - Opportunité pour les cadres des armées de suivre cette formation

- **Coût de la formation** :
12 500 € + 75 € de frais d'inscription

- **Financement** : formation inscrite au
RNCP

PLUS D'INFORMATIONS

Arts et Métiers campus d'Aix-en-Provence

2 cours des Arts et Métiers

13 617 Aix-en-Provence

ms-sn@ensam.eu – 04 42 93 81 20 – www.artsetmetiers.fr

Responsable de la formation : Alain Michel
alain.michel@ensam.eu - 06 64 22 51 67